

REVUE DE PALEOBIOLOGIE - INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- La Revue de Paléobiologie n'accueille que des articles originaux.
- Le manuscrit sera confié à deux rapporteurs au moins. Le rédacteur en chef se chargera de transmettre aux auteurs les remarques et annotations portées ainsi qu'une copie du rapport si cela s'avérait nécessaire.
- La longueur des notes autorisée est de 40 pages imprimées, illustrations comprises. Le nombre de planches maximum autorisé est fixé à 5, sauf accord préalable passé avec le comité de rédaction.
- Les travaux publiés n'engagent que leurs auteurs.
- Les manuscrits et toute correspondance doivent être adressés à :

REVUE DE PALEOBIOLOGIE

Christian Meister

Muséum d'histoire naturelle - 1, Route de Malagnou - C.P. 6434 - 1211 Genève 6, Suisse

Fax 022 418 63 01 - E-mail christian.meister@ville-ge.ch

TEXTE

- Les manuscrits doivent si possible être rédigés en français ou en anglais; l'allemand, l'espagnol, l'italien et le portugais sont acceptés.
- Un original et deux copies papier du texte seront envoyés.
- Un plan détaillé de la note avec le nombre de pages, figures, tableaux et planches sera joint au manuscrit.
- Les noms, prénoms usuels en entier, adresses professionnelles complètes des auteurs et E-mail seront mentionnés sur la première page.
- **La pagination** : commence à la page de titre.
- **Le titre** : doit être court et précis. Il sera obligatoirement écrit en français et en anglais, et naturellement dans la langue de l'article.
- **Le résumé** : doit contenir les résultats. Les mêmes règles de langue ne seront utilisées que pour le titre. Un résumé en anglais est exigé quelque soit la langue de l'article.
- **Les mots-clés** : Mêmes règles de langues que pour le titre (8 au maximum).
- **Le texte** : sera dactylographié en double interligne. Les mots latins seront en italiques. La numérotation automatique est à éviter.
- **Les abréviations et signes** : la signification de chaque sigle et abréviation employés pour la première fois dans le texte sera donnée entre parenthèses. Exemple : F.N.S.R.S. (Fond national suisse de la Recherche scientifique).
- **La table des matières** : est obligatoire pour les manuscrits d'une certaine importance.
- **Les remerciements** : devront être brefs et figurer à la fin du texte, avant les références bibliographiques.
- **Les notes infrapaginales** : seront exceptionnelles et doivent être aussi courtes que possible.
- **Codification paléontologique** : la première citation d'un genre ou d'une espèce doit être suivie du nom de son auteur (en petites capitales) et de l'année de création, séparés par une virgule. La création d'un nouveau taxon entraîne la désignation exacte du type et du lieu où il a été déposé. La nomenclature paléontologique doit être conforme aux "Code international de nomenclature zoologique" (3e édition, 1985) ou "Code international de nomenclature botanique" (1988) et aux "Directives pour la rédaction des travaux paléozoologiques" (Eclogae 64/3, 1971, p. 645 et suivantes). Toutes les citations de noms d'auteurs dans les listes de synonymie doivent être répertoriées dans les références bibliographiques.
- **Codification stratigraphique** : Les auteurs doivent se conformer à la nomenclature stratigraphique décrite dans le "Guide stratigraphique international" et aux "Recommandations pour l'utilisation de la nomenclature stratigraphique (particulièrement lithostratigraphique) en Suisse" (Eclogae 66/2, 1973, p. 486 et suivantes).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Les références bibliographiques mentionnées dans le texte** doivent obligatoirement contenir entre parenthèses le nom de l'auteur en petites capitales, sans le prénom, suivi d'une virgule et de la date. Deux auteurs seront unis par le signe "&". S'ils sont plus de deux, on utilisera "*et al.*".
- En outre, dans la liste bibliographique figureront toutes les références citées dans le texte, et seulement celles-ci.

- Les références doivent être présentées par ordre alphabétique et chronologique.

Chaque référence comprend :

- les noms des auteurs en petites capitales, suivis de l'initiale du prénom pour le premier auteur, précédé de l'initiale du prénom pour les suivants. On utilisera le signe "&" pour relier deux noms d'auteur. S'il y a plus de deux auteurs, leur nom sera séparé par une virgule et le signe "&" sera utilisé avant le nom du dernier auteur. La formule "*et al.*" n'est pas autorisée dans une liste bibliographique;
- le nom du dernier auteur sera suivi de la date de publication entre parenthèses ou s'il y a plusieurs références d'un même auteur de même date, celle-ci sera suivie de a, b, c dans l'ordre chronologique de parution (3);
- **périodique** : on donnera son titre non abrégé, en italique, ainsi que le nom du pays ou de la ville s'ils ne font pas partie intégrante du titre du périodique.

Exemples:

BLONDEAU, A. & R. CAMPREDON (1965) - La transgression nummulitique dans les synclinaux d'Entrevaux et d'Agnère (Basses-Alpes). *Compte Rendu de l'Académie des Sciences de Paris*, 260: 5844-5845.

BRÖNNIMANN, P., L. ZANINETTI & J.E. WHITTAKER (1983) - On the classification of the Trochamminacea (Foraminiferida). *Journal of foraminiferal Research*, Washington, 13: 202-218.

- Si l'article fait partie d'un volume, il sera cité en suivant l'exemple ci-dessous:
PFLUM, C.E. & E. FRERICHS (1976) - Gulf of Mexico deep-sea foraminifers. *In*: SLITER, W.W. (Ed.). Cushman Found. *Foraminiferal Research*, Spec. Publ., 14: 1-125.

SYSTEMATICS

Prière de suivre cet exemple:

Order Foraminiferida EICHWALD, 1830
Family Nummulitidae DE BLAINVILLE, 1825
Subfamily Nummulitinae DE BLAINVILLE, 1825
Genus *Nummulites* LAMARK, 1801

Type species: *Camerina laevigatus* BRUGUIERE, 1792

***Nummulites boninensis* HANZAWA, 1947**
Pl. I, figs 1-17, Pl. II, figs 1-13

1947. *Nummulites boninensis* HANZAWA, p. 254-259, pl. 39, figs 1-13, pl. 40, figs 1-9.

1960b. *Camerina boninensis* (HANZAWA).- COLE, p. 204, pl. 25, fig. 1, pl. 26, fig. 2.

ILLUSTRATIONS

- L'auteur fournira un original de bonne qualité et deux copies des figures et des planches. Chaque illustration doit être fournie sur une feuille et identifiée (au recto pour les dessins, au verso pour les photographies) par son numéro et le nom du ou des auteurs.
- On indiquera le haut de la figure lorsqu'un doute est possible. Les illustrations doivent être définitives et ne subiront plus de modifications.
- Les légendes des illustrations doivent être dans la langue de l'article et figurer à la fin du texte, après la bibliographie.
- Les illustrations doivent être appelées dans le texte. Ex.: (Fig. 1) - (Tabl. II) - (Pl. III, fig. 4). Les références à des illustrations publiées dans d'autres ouvrages seront écrites avec une minuscule (ex. PANTIC, 1965, pl. 1, fig. 3)

Tableaux :

La revue n'assurant pas leur composition, les tableaux doivent être directement reproductibles. Ils auront la même justification que les figures. Si un tableau doit occuper plus d'une page, il sera scindé et imprimé sur deux pages en vis-à-vis.

Figures :

- Les illustrations doivent être montées selon l'arrangement final. Elles ne doivent pas excéder 8 ou 17 cm de large et 24 cm de haut, légendes comprises. La présentation à l'italienne n'est pas recommandée. Les dépliantes ne seront acceptés qu'après accord du comité de rédaction.
- Pour les dessins au trait, on utilisera l'encre de chine et du bristol blanc ou un calque suffisamment épais ou tout autre support en plastique transparent.
- La taille des lettres, chiffres et figures doit être suffisante pour supporter une éventuelle réduction : tous doivent être de même tonalité.

- On accompagnera les figures d'une échelle graphique de préférence à une échelle numérique toujours fautive après réduction des figures.

Planches et photographies dans le texte :

- Ne seront retenus que les documents parfaitement nets et contrastés : une photographie imprimée ne peut être d'aussi bonne qualité que l'original.
- Le format des planches est de 180 mm x 260 mm. Lorsque les photographies ou les planches ne remplissent pas une pleine page, elles sont considérées comme des figures dans le texte. On identifiera les parties distinctes des figures dans le texte par des lettres minuscules.
- Le mode de reproduction des photographies dans le texte est le même que celui des planches mais leurs dimensions sont celles des figures (voir ci-dessus). Les planches seront numérotées en chiffres romains, les photographies en chiffres arabes.
- On protégera chaque planche avec un papier fixé le long du bord supérieur.
- Les planches sur fond noir ne sont pas acceptées, sauf participation financière des auteurs.

Toutes les illustrations mal préparées seront retournées à l'auteur pour amélioration.

Les illustrations sur support informatique sont à transmettre en format Tiff, EPS, éventuellement jpeg (le format Correl Draw n'est pas accepté et doit être converti dans un format pouvant être ouvert en Illustrator). Une résolution élevée serait souhaitable (300 dpi min. pour les illustrations en niveau de gris, 600 dpi pour les dessins au trait). Les traits trop fins sont à éviter. La couleur n'est pas acceptée. Les illustrations ne doivent pas être incluses dans un document en Word.

EPREUVES

Une épreuve sera envoyée à l'auteur ou au premier auteur. Sauf indication contraire lors du dépôt du manuscrit, la Revue de Paléobiologie n'acceptera plus de modification importante du texte sans participation financière de l'auteur.

Les auteurs sont tenus de respecter les délais indiqués pour renvoyer les épreuves corrigées afin d'assurer la parution prévue.

TIRÉS-À-PART

Les auteurs recevront 50 tirés-à-part gratuits. Les commandes plus importantes ou qui ne seraient pas destinées à l'auteur personnellement feront l'objet d'une décision spéciale avec la Rédaction. Les tirés-à-part sont livrés sans couverture.

ENVOI DE DISQUETTES

Les textes seront dactylographiés dans le caractère Times Romand, sans retrait de paragraphe, et en respectant les indications données précédemment.

Ils sont à fournir sur disquette ou CDRom (compatible Macintosh, en Word). Les auteurs sont tenus d'envoyer une version papier du manuscrit et des illustrations.